



Les Archers de Kervignac ont le plaisir de vous convier au

CONCOURS DEBUTANT

Qu'ils organisent le 10 mars 2024

1 départs / 1 x 18 m / 1 x 10 volées de 3 flèches / rythme AB – CD / 4 archers par cibles

Lieux : Complexe sportif de Kervignac, salle N°1 (Adresse : Allée des sports, 56700 Kervignac / coordonnées GPS : X : 47.76667 Y : -3.23333)

Programme : 14 cibles sur 1 départ

	Ouverture du greffe	Inspection du matériel	Entraînement (3 volées)	Début des tirs
Départ du Dimanche	14h	14h30	14h40	15h

Résultats et podiums à l'issus des tirs, suivi d'un verre de l'amitié.

Catégories et blasons :

Débutants de la saison 2023-2024 (1^{ère} année de licence)

Jeunes (filles et garçons)

Cl : Jusqu'à U21

BB : Jusqu'à U21

Co : Jusqu'à U21

Blason diam. 80cm

Blason diam. 80cm

Blason diam. 80 cm

Adultes (femmes et hommes) :

Cl : S1 à S3

BB : S1 à S3

Co : S1 à S3

Blason diam. 80cm

Blason diam. 80cm

Blason diam. 80cm

Licence compétition FFTA à jour avec photo ou pièce d'identité obligatoire.

Tenue : tenue conforme au règlement (cf article C.12 « les tenues et l'équipement des compétiteurs » du Règlement sportif et arbitrage en vigueur) et chaussures de sport obligatoires.

Tarifs :

- Adultes et Jeunes : 6€/archer.

Inscriptions :

Les inscriptions sont à retourner au plus tard pour le 2 mars 2024, par e-mail à **archers.kervignac@gmail.com**. Le règlement sera accepté par chèque (libellé à l'ordre des Archers de Kervignac), ou par espèce au passage au greffe le jour du concours.

Divers : Buvette et gâteaux



Bulletin d'inscription au concours salle 1 x 18m

Dimanche 10 mars 2024

A retourner pour le 2 mars 2024 à : archers.kervignac@gmail.com

<u>Club:</u>	<u>Responsable:</u>
<u>Téléphone:</u>	<u>E-mail:</u>

NOM - Prénom	N° de Licence	Cat. D'âge	Type d'arc			Montant
			B.B	CL.	CO.	
Total						€





FOUILLÉ PEINTURE
par Stéphane Pavic

- PEINTURE
- DECORATION
- RAVALEMENT
- NETTOYAGE TOITURES
- REVETEMENTS SOL ET MUR
- PAPIER PEINT

Tél: 06 84 05 37 15 / 02 97 51 70 49
Mail: fouillepeinture@gmail.com



Plan d'accès :

